



Les Infos de la R.O.S.E.

Informations de la Région Ornithologique du Sud Est - N° 12 : septembre 2017

<http://www.r13rose.fr/>

Édito

EN CETTE FIN DE MOIS, AOÛT CONTINUE SON TRAVAIL DE MOIS D'ÉTÉ, le soleil rend nos journées bien trop chaudes et nous ôte toutes envies de nous remettre au travail, il nous entraîne au « farniente ». Pourtant septembre n'est plus très loin et avec lui déjà les premiers rendez-vous pour nos oiseaux avec la compétition et les jurys, je veux bien entendu parler pour les éleveurs d'exotiques et de Beaurepaire, quoique certains clubs chez nos amis belges ont déjà organisé leur première bourse !

Mais avant de parler des réjouissances qui nous attendent pour cette rentrée, je voudrais revenir sur le cauchemar que nous avons vécu en cette fin d'année 2016. Si les diverses bourses programmées par nos clubs ont pu se dérouler et passer au travers des mailles du filet, il n'en est pas de même pour les concours : Aubagne annulé, Antibes empêché et le national pris en otage par les autorités sanitaires du Vaucluse, grippe aviaire mise en avant. Heureusement, les manifestations du mois d'octobre ont pu se tenir sans problème et les concours d'Hyères, d'Istres et de Nîmes qui renouait avec ce challenge, ont connu de vifs succès. J'oubliais de citer le concours de harz, cher à notre ami Jean-Claude et le seul mis en place dans le sud de la France. Mais l'annulation du national d'Avignon a fait beaucoup de mal dans les têtes des éleveurs de notre grande région, et a écrit pour les anciens un « remake » de 2005 et de la fête tombée à l'eau que l'on se faisait de Cavaillon. Nous avons, en son temps, analysé les préjudices causés dans nos clubs par cette décision des pouvoirs publics qui nous interdisait la tenue de cette grande manifestation. En premier lieu une perte financière non négligeable mais qui est demeurée occasionnelle, au regard de la baisse subie dans nos effectifs qui elle s'est avérée chronique et ses effets durables. Cela constitue le premier déclin dans l'évolution du nombre de nos adhérents dans notre région, mais également dans toute la France. Nous croisons les doigts afin que l'annulation du national d'Avignon en cette fin d'année 2016 n'engendre pas les mêmes conséquences néfastes pour l'ornithologie que celles que nous avons subies dans les années qui suivirent Cavaillon.

Soyons un brin optimiste et voyons les réjouissances que nous réserve en matière de rencontres ornithophiles l'automne qui vient. Les week-ends d'octobre seront occupés par des bourses, hormis le maintenant traditionnel rendez-vous d'Istres, avec les oiseaux de la faune européenne et les razas en compétition en milieu de mois. Les concours se dérouleront pour la plupart en novembre, Chusclan, Hyères, Antibes, avec en point d'orgues le championnat de la ROSE à Palavas-les-Flots, puis mi décembre le concours harz de Lambesc qui clôturera la saison en région. Nous serons à cette date de retour de Colmar et du National

2017. Après 2 années blanches, le championnat de France a choisi l'Alsace pour fêter son grand retour, souhaitons lui et souhaitons nous une belle réussite. En ces temps ô combien difficiles montrons-nous solidaires et engagés pour notre National, rangeons nos griefs envers la fédération et passons sur nos rancœurs inutiles au regard des enjeux, car il en va de la survie de notre passion. L'exposition matérialisée par le championnat de France UOF constitue dans le domaine de l'ornithologie la plus belle vitrine que l'on puisse admirer en France. Elle fait l'étalage de nos connaissances scientifiques, de notre savoir faire et de notre esprit d'entreprendre. Ne nous contentons pas d'être spectateur et d'observer d'un peu loin cet évènement, mais projetons nous acteur et participons à sa réussite en inscrivant nos plus beaux sujets à ce grand concours.

Même si certains d'entre nous ne veulent pas l'admettre, nous sommes tous concernés par les concours, ce sont eux qui font évoluer nos oiseaux et améliorent nos élevages. Pour commencer, soutenons les clubs organisateurs de concours dans notre région. Le concours local est un passage obligé, un lieu idéal de rencontre et d'apprentissage, la première marche de la progression. Bien évidemment, tous nos oiseaux ne sont pas titrés, mais cela permet de les comparer aux champions et de comprendre les défauts à gommer pour rivaliser avec les meilleurs spécimens de la catégorie. De nos jours, la mise en place d'une exposition ornithologique s'avère chose complexe, doubler l'exposition d'un concours corse encore plus l'affaire. L'organisateur se doit de résoudre maintes équations, à savoir, trouver une salle, obtenir les autorisations administratives et les autorisations sanitaires, constituer le panel de juges, motiver les bénévoles, solliciter les sponsors, assurer la promotion de la manifestation, et attendre avec doute et espoir les inscriptions des oiseaux, qui se font ou ne se font pas, le plus souvent au dernier moment par les éleveurs, ... et tout cela pour un résultat très aléatoire et bien souvent lié à la venue du public visiteur. Pour toutes ces raisons, il nous faut soutenir ceux qui entreprennent, participer et visiter les expositions au risque de voir décliner nos plus belles rencontres et avec elles péricliter de notre passion.

Guy Doumergue - Juvignac - 21 août 2017

Les brèves de la ROSE

La revue

Depuis bientôt 2 ans vous recevez les «Nouvelles de l'UOF» et avec elles la revue «Les Oiseaux du Monde» en format numérique. A partir du N° d'octobre, seuls les éleveurs à jour de la cotisation 2018 continueront à la recevoir. Le paiement de votre cotisation réactivera automatiquement le mécanisme d'envoi.

Journée technique posture et faune

L'OCPH organise une journée technique le samedi 7 octobre au restaurant «Lou Pais d'Aqui» à Pérols. David Vettesse animera la section canaris de posture et Alain-Pierre Martin la section faune européenne. Participation 30€ par personne repas de midi compris. Incriptions et renseignements : Guy Doumergue : 06 89 17 15 03 - cloetguy@wanadoo.fr

National 2017

Le national 2017 sera donc organisé du 4 au 10 décembre, au Parc des Expositions de Colmar. Vous recevrez en temps utiles toutes les informations pour participer au concours, et inscrire vos oiseaux.

L'AOP organise un voyage à Reggio

Départ vendredi 24 novembre 23h00 de Toulon, arrivée à Reggio samedi 25 pour l'ouverture, départ de Reggio samedi 25 en fin d'après-midi, arrivée à Toulon dimanche 26 novembre vers 13h.

Prix : 60 € pour le voyage uniquement, l'entrée à l'exposition est à votre charge (tarif groupe).

Renseignements - inscriptions : Daniel Villon

Tél : 06 88 97 05 33 - Email : daniel.villon@fiducial.net

La ROSE organise un voyage au Mondial COM CESENA 2018

Départ : vendredi 19 janvier 2018 à 21h30 de Toulon, arrivée à Cesena : samedi 20 pour l'ouverture, départ de Cesena : samedi 20 en fin d'après-midi, arrivée Toulon : dimanche 21 janvier aux environs de 3h.

Prix : 70 € pour le voyage uniquement, l'entrée à l'exposition est à votre charge. (Tarif groupe)

Renseignements - inscriptions : Daniel Villon

Tél : 06 88 97 05 33 - Email : daniel.villon@fiducial.net

Formation capacitaire

L'OCPH et la région 13 organisent une session de formation théorique «certificat de capacité» à Montpellier le samedi 16 et le dimanche 17 septembre. A l'issue de ces 2 journées chaque participant recevra une attestation de formation de 20 heures, document obligatoire dans le dossier de demande de certificat de capacité.

Participation : 120€ repas de midi compris. Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la ROSE ou de l'OCPH.

Contact : Guy Doumergue : 06 89 17 15 03 - cloetguy@wanadoo.fr

Mise à jour de la classification

La classification des oiseaux pour les concours à venir a été mise à jour. Une version simplifiée a été réalisée par René Druais. Vous pouvez la consulter et la télécharger sur Ornithonet ou sur le site de notre Union. Contactez les responsables de votre club.

Bagues 2018 (pas d'augmentation de prix)

Bagues couleurs

La COM a décidé de rendre obligatoire les bagues couleur pour les sections à petit diamètre, à savoir les classes A à F2 à partir du mondial 2018, et ce pour tous les concours internationaux.

Bagues Région 13 UOF 2018 : Ce qui change :

- Décision de l'Assemblée générale ROSE 2017 : les éleveurs qui changent de club conservent le numéro de souche (stam) de son ancien club.

- Décision du congrès national UOF 2017 : le n° de région (13) est remplacé par la lettre P : UOF 13 sera remplacé par UOF P.

- Inscription à un concours international ou au Mondial : il est important d'indiquer votre n° de souche (stam) ainsi : F UOF P suivi de votre numéro à 4 chiffres.

Tarif bagues 2018

Tous diamètres	Jeu		Express jeu	
	de 20	de 10	de 20	de 10
Alu normales	7,00 €	3,50 €	15,00 €	7,50 €
Alu couleurs	10,00 €	5,00 €	19 €	9,50 €
Alu renforcées normales	11,00 €	5,50 €	24 €	12 €
Alu renforcées couleurs	13,00 €	6,50 €	28 €	14 €
Bagues synthétiques	9,00 €	4,50 €	/	/
Bagues inox (unité)	2,00 €	/	2,50 €	/
Frais de port	(*)	(*)	5 €	5 €

(*) fixés par chaque club

Alu normales et couleurs jeu de 10 possible de 1,8 à 2,2 et de 4,5 à 6,5.

Renforcées normales ou couleurs par jeu de 10 ou 20 de 6,5 à 30 mm.

Synthétiques possible par jeu de 10 pour le 5, 5,5 et 6 mm.

Bagues inox à l'unité de 6,5 à 16 mm.

Expositions - Bourses 2017 - 2018

DATE : 23 et 24 septembre 2017
CLUB : OISEAU CLUB PALAVAS HERAULT
LIEU : Salle Paul Arnaud - MARSEILLAN
CONTACT : Bernard CICERO
corto2@wanadoo.fr
06 78 73 05 78

DATE : 30 septembre et 1er octobre 2017
CLUB : AMICALE ORNITHOLOGIQUE PROVENCE
LIEU : OLLIOULES
CONTACT : Marie-Claire TARNUS
marieclairetarnus@wanadoo.fr
04 94 29 12 21 - 06 61 71 65 62

DATE : 14 et 15 octobre 2017
CLUB : CLUB ORNITHOLOGIQUE DROME ARDÈCHE
LIEU : PORTES-LES-VALENCE
CONTACT : Marc HERNU
birdy260@yahoo.fr
Tél : 06.37.68.19.50

DATE : 16 et 22 octobre 2017
CLUB : UNION ORNITHOLOGIQUE MALLEMORTAISE
LIEU : MALLEMORT
CONTACT : Michel LAMOOT
michel.lamoot@wanadoo.fr
06 66 72 78 25

DATE : 21 et 22 octobre 2017
CLUB : UNION ORNITHOLOGIQUE CORSE
LIEU : AJACCIO
CONTACT : François ANTONA
francois-joseph.antonat@orange.fr
06 07 65 35 98

DATE : 26 et 29 octobre 2017
CLUB : UNION ORNITHOLOGIQUE DE L'ETANG DE BERRE
LIEU : LA MÈDE
CONTACT : Adrien QUENTIEN
adrien.quentien@orange.fr
Tél : 06.52.90.72.21

DATE : 6 et 7 janvier 2018
 CLUB : CLUB ORNITHOLOGIQUE PHOCÉENNE
 LIEU : MARSEILLE - Parc Channot
 CONTACT : Claude CATALANO
 j.tauveron@orange.fr
 04 91 79 82 83 - 06 62 39 82 83

DATE : 9, 10 et 11 Février 2018
 CLUB : OISEAU CLUB PAYS D'AIX
 LIEU : LAMBESC
 CONTACT : QUESADA Jean-Claude
 jeandom13@laposte.net
 04 42 92 77 14 - 06 23 35 17 15

DATE : Février 2018
 CLUB : OISEAU CLUB GARDOIS
 LIEU : CAVEIRAC (30)
 CONTACT : M. et Mme DETAILLEUR
 michel.detaillieur@wanadoo.fr
 04.66.01.29.78 - 06 50 92 57 83

DATE : 18 Février 2018
 CLUB : OISEAU CLUB PALAVAS HERAULT
 LIEU : Salle polyvalente de JUVIGNAC
 CONTACT : Bernard CICERO
 corto2@wanadoo.fr
 06 78 73 05 78

DATE : 3 et 4 mars 2018
 CLUB : UNION ORNITHOLOGIQUE MALLEMORTAISE
 LIEU : MALLEMORT
 CONTACT : Michel LAMOOT
 michel.lamoot@wanadoo.fr
 06 66 72 78 25

DATE : Mars 2018
 CLUB : OISEAU CLUB GARDOIS
 LIEU : NIMES - Salon ANIMOX
 CONTACT : M. et Mme DETAILLEUR
 michel.detaillieur@wanadoo.fr
 04.66.01.29.78 - 06 50 92 57 83

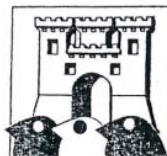
Concours internationaux COM

LENS (France) - International canaris couleurs	11 - 15 oct.
BORDEAUX (France) - International Sections D-E-F1-F2	
(Contact Didier Soria-Christian Louvel)	20 - 22 oct.
MALPENSA (Italie) - International (Contact David Vettese)	25 - 29 oct.
LOUVEN (Belgique) - International canaris couleurs	31 oct. - 5 nov.
REGGIO EMILIA (Italie) - International toutes sections	19 - 26 nov.
CESENA (Italie) - Mondial COM 2018	12 - 21 janvier 2018

Renseignements : Marie-Claire TARNUS : 06 61 71 65 62
 marieclairetarnus@wanadoo.fr

Concours en partenariat avec l'Italie

Carduelid'In Show (partenariat avec ICC France)
 UDINE (Italie), (Contact Alain-Pierre Martin) 09 au 12 novembre



Association Ornithologique Hyéroise

Concours spécial
 exotiques, colombidés et euphèmes

Dates : du 6 au 12 novembre 2017

Concours : exotiques, colombidés et euphèmes
 Lieu : Espace 3000, salle la Vilette - 83400 HYÈRES
 Date limite inscription : 25 octobre 2017
 Tarif : 2,50€ par oiseau, 10 € le stam + Palmarès
 papier 5€ prix du timbre en sus.

Inscriptions et renseignements :

J-M BOURHIS - 44 Avenue Pierre de Coubertin
 - Villa 17 - 83400 HYÈRES - Tél : 06 88 53 51 43
 Email : jmbourhis@outlook.fr

Encagement : mercredi 8 novembre de 9h à 18h

Jugement : jeudi 9 et vendredi 10 novembre

Juges : Guy CATALANO, Pierre LOPEZ

Bourse : valeur d'échange, aucune retenue

Formalités vétérinaires : réglementation en vigueur

Ouverture public : Samedi 11 de 9h30 à 18h et
 dimanche 12 novembre de 9h30 à 16h30

Remise des prix : dimanche 12 novembre à 16h

Décagement : dimanche 12 novembre à 16h30



OISEAU CLUB du PAYS d'AIX

Dates : du 15 au 17 décembre 2017

Concours : concours local de Harz classique

Lieu : salle des Associations de Lambesc - 1er étage
 - Place de la Mairie 13410 LAMBESC

Tarif : 2,50€/ oiseau, 5€ la série et 10€ le STAM

Date limite inscription : 15 décembre 2017

Inscriptions et renseignements : Jack CHRISTY - 37,
 rue Louis DAQUIN - 84100 ORANGE - Tél : 06 78 02 28 97
 E mail : jack.christy@orange.fr

Engagement : vendredi 15 décembre de 14 h à 19h

Jugement : samedi 16 et dimanche 17 décembre.

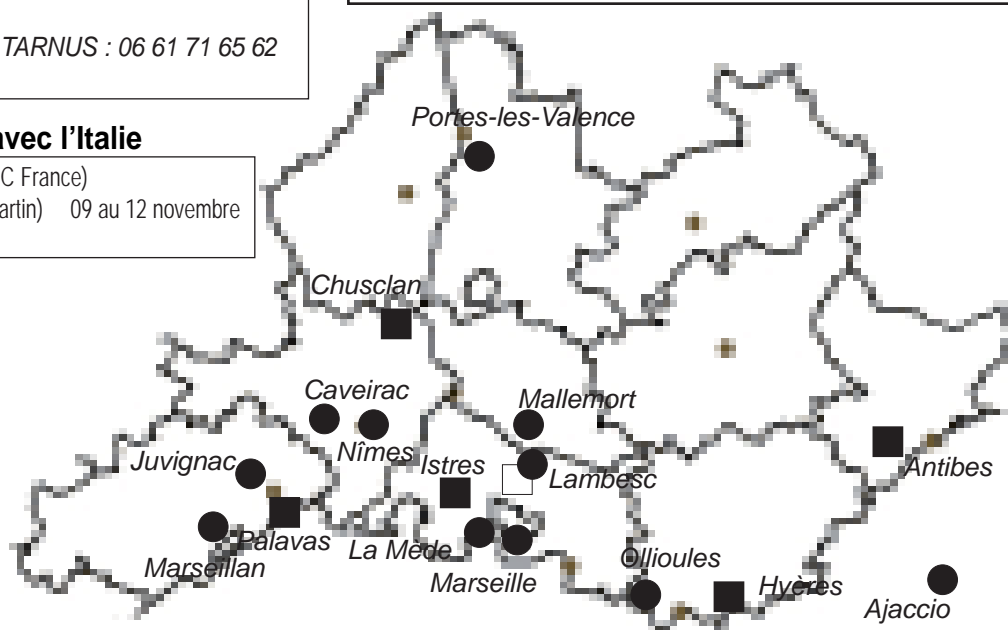
Juges : Guillaume HARLE et Jean-Claude QUESADA

Ouverture au public : samedi 16 et dimanche 17
 décembre de 9h à 16h

Remise des prix : dimanche 17 décembre à 16h

Délogement : dimanche 17 décembre à 16h à 19h

- Concours et bourse
- Concours chant
- Expo-Bourse



Calendrier des manifestations 2017 - 2018



Oiseau Club Palavas Hérault Championnat de la ROSE Festival des oiseaux exotiques

Dates : du 21 au 26 novembre 2017

Concours : toutes sections sauf «chant»

Lieu : Salle Bleue - Avenue de l'Abbée Brocardi - 34250 PALAVAS-LES-FLOTS

Date limite inscription : 16 novembre 2017

Tarif : 3,00€ par oiseau, 12€ les STAM + palmarès obligatoire 5,00€ (tarif dégressif voir règlement)

Inscriptions : Bernard CICERO - 1764 bis Boulevard de la Liberté - 34830 CLAPIERS

Tél : 06 71 53 08 93 - Email : corto2@wanadoo.fr

Encagement : mardi 21 novembre de 13h à 20h

Jugement : mercredi 22 et jeudi 23 novembre

Juges : couleur : Jean-Luc Chantraine, Patrice Héry et Dominique Lamouroux, postures : Christian Gambart et Jacky Diacre, exotiques : Frédéric Del Boca, et Jean-Michel Nepote-Cit, faune : Joseph Rohmer, psittacidés : Michel Dudognon

Bourse : oiseaux propre élevage - 3 oiseaux en bourse pour 1 en concours. Droits d'inscription : 0,50€ par oiseau. Oiseaux nés en 2016 et 2017 pour les becs droits, 2015 à 2017 pour les petits psittacidés et 2013 à 2017 pour les grands psittacidés. 10 % du prix de vente sera retenue par l'organisation.

Formalités vétérinaires : réglementation en vigueur

Ouverture public : Samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017 de 9H30 à 17H30

Remise des prix : dimanche 26 novembre à 16h00

Décagement : dimanche 26 novembre à 18h00



Oiseau Club d'Istres Salon des oiseaux et de la nature

Dates : du 13 et 15 octobre 2017

Concours : Concours Faune Européenne, fringillidés exotiques et leurs hybrides et spécial raza espagnol

Lieu : Halle polyvalente de Rassuen (boulodrome)

Date limite inscription : 9 octobre 2017

Tarif : 3,00€ par oiseau - Tarif d'inscription dégressif en fonction du nombre d'oiseaux engagés.

Inscriptions et renseignements : Michel BRAU - 73, chemin de la Manne 13800 - ISTRES

Tél : 06 62 49 41 75 - E-mail : michel.brau@bbox.fr

Encagement : vendredi 13 octobre de 14h à 18h30

Jugement : samedi 14 en présence des éleveurs

Juges : Guy Catalano, Jean-Michel Eytorf, Ferran Girones Limeres, Jose Antonio Saenz.

Bourse : toutes sections ouverte à tous les éleveurs - Encagement gratuit - Oiseaux bagués propre élevage âgés de 3 ans pour les becs droits et 5 ans pour les psittacidés - 10% du prix de vente sera retenue par l'organisation

Formalités vétérinaires : réglementation en vigueur

Ouverture public : Samedi 14 et dimanche 15 octobre de 9H30 à 18H 00

Remise des prix : dimanche 15 octobre à 15h30

Décagement : dimanche 15 octobre à 18h30



ORNIA RHÔNE PROVENCE L'évènement Oiseaux et Compagnie CHUSCLAN

Dates : du 8 au 12 novembre 2017

Concours : spécial canaris couleur et exos bec droit

Lieu : Salle polyvalente de Chusclan

Date limite inscription : 30 octobre 2017

Tarif : 3,00€ par oiseau + palmarès gratuit par mail

Inscriptions : Jean-Paul Helliot -

jp.helliot30@orange.fr

Encagement : mercredi 8 novembre de 9h00 à 18h

Jugement : vendredi 10 novembre

Bourse : bourse ouverte à tous les oiseaux (sauf faune européenne) prélèvement de 10% sur les ventes. Un prix minimum pour les canaris 25€, les exotiques et les perruches 12€.

Formalités vétérinaires : réglementation en vigueur

Ouverture public : Samedi 11 et dimanche 12 novembre de 10H00 à 18H 00

Remise des prix : dimanche 12 novembre

Décagement : 12 novembre à 11h

Renseignements :

Jean-Paul Helliot - 06 15 12 65 24 - 04 66 90 00 38



Oiseau Club d'Antibes Juan-les-pins

CONCOURS D'ANTIBES

43ème Salon de la Fleur et de l'Oiseau

Concours : toutes sections sauf chant

Lieu : Antibes

Date limite inscription : 31 octobre 2017

Tarif : 3,00€ par oiseau, 10€ le STAM + palmarès 5,00€

Encagement : Mercredi 8 novembre de 9h à 19h

Jugement : jeudi 9 et vendredi 10 novembre de 9h à 18h.

Inauguration : samedi 11 novembre

remise des prix : dimanche 12 novembre à 16h

Ouverture public : Entrée libre samedi 11 et dimanche 12 novembre de 10h00 à 18h00.

Délogement : dimanche 12 novembre à 17h00

Formalités vétérinaires : réglementation en vigueur

Bourse : oiseaux propre élevage - 3 oiseaux pour 1 en concours - 10% du prix de vente retenu par l'organisation - Inscription : 1,50€ par oiseau si non participation au concours - Oiseaux de 2 ans pour les becs droits et 5 ans pour les psittacidés.

Inscriptions et renseignements : Michel PALAUQUI

- Le Lyautey B - 4 rue Justin Montolivo - 06 000 NICE

- Email : palauqui.michel@orange.fr

Tel : 04 93 92 46 35 - 06 83 11 70 03

A partir de 150 Oiseaux inscrits en concours :

Le transport, l'hébergement et les repas du convoyeur sont intégralement pris en charge par L'O.C.A.



La Région Ornithologique du Sud-Est
L'Oiseau Club Palavas Hérault



Vous invite à participer au
Championnat de la R.O.S.E

Du 21 au 26 novembre 2017

Salle Bleue – Avenue de l'Abbé Brocardi
34250 Palavas-les-Flots

Calendrier

Mardi 21 novembre	A partir de 13h Enlogement des oiseaux
Mercredi 22 novembre	Jugement des oiseaux
Jeudi 23 novembre	
Vendredi 24 novembre	Installation des stands, visite des écoles
Samedi 25 novembre	Ouverture au public de 9h à 18h
Dimanche 26 novembre	Ouverture au public de 9h à 17h30 Remise des prix à 16h Délogement des oiseaux : Bourse 17h00 Concours 18h00

INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à **3.00€ par oiseau** pour les éleveurs à jour de cotisation R.O.S.E.

Une participation à la cotisation R.O.S.E. de **0.50€ par oiseau** sera demandée aux éleveurs non à jour de cotisation. (avec un **maximum de 5.00€**)

- o Pour 5 oiseaux inscrits par un éleveur le 6^{ème} est gratuit.
- o Pour 10 oiseaux inscrits par un éleveur le 11^{ème} et le 12^{ème} gratuits.
- o Pour 15 oiseaux inscrits par un éleveur le 16^{ème}, le 17^{ème} et le 18^{ème} sont gratuits.
- o Etc ...

Le prix du palmarès papier, obligatoire, est de **5,00 €**

ATTENTION : Les inscriptions seront effectuées sur Ornithonet par les responsables de chaque club. Les chèques de règlement libellé à l'ordre de l'OCPH, représentant le montant des engagements au concours, à la bourse et le prix du palmarès seront envoyés ou remis à Bernard Cicéro lors de l'engagement par le responsable du club.

**Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard le 16 novembre 2017,
et ce afin de permettre les démarches auprès des DD(CS) PP dans les délais réglementaires.**

En cas de retard les éleveurs devront se charger de celles-ci.

Les organisateurs se réservent le droit de clore les engagements plus tôt si les impératifs de matériel le nécessitent.

Pour tous renseignements: Bernard Cicéro
1764 bis Boulevard de la Liberté - 34830 CLAPIERS
Tél : 06 71 53 08 93 - Email : corto2@wanadoo.fr

JUGEMENT

Mercredi 22 et jeudi 23 novembre :

- Canari de couleur : Jean-Luc Chantraine, Patrice Héry et Dominique Lamouroux
- Canari de posture : Christian Gambart et Jacky Diacre
- Faune européenne et hybrides : Joseph Rohmer
- Exotique bec droit et colombidés : Frédéric Del Boca et Jean-Michel Nepote-Cit
- Psittacidés: Michel Dudognon

Les juges départageront les oiseaux et leur attribueront un pointage selon les règles des expositions internationales COM. : 90 ou + (360 ou +) pour obtenir un titre de Champion, second ou troisième

Les décisions des juges seront sans appel.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Le Championnat de la R.O.S.E. est ouvert à tous les éleveurs des clubs situés sur le territoire de la région quel que soit leur entité d'appartenance et aux éleveurs adhérents directs de l'UOF. Le club organisateur pourra avec accord du bureau de la ROSE inviter des clubs voisins ayant leur activité hors du territoire de la région 13.(Article 10 du cahier des charges du championnat de la ROSE.)
- Les éleveurs baguant à une autre fédération française ou club technique devront fournir une attestation de celui-ci pour justifier de leur numéro de souche.
- Ne pourront participer que des oiseaux bagués réglementairement avec une bague fermée et au numéro de stam (souche) de l'éleveur. Si le numéro de stam (souche) de l'éleveur ne figure pas sur la bague, (bagues club ou 00) une attestation de la société ayant délivré la bague sera exigée et devra être jointe à la feuille d'engagement. Les oiseaux mis en concours peuvent être cédés selon les mêmes modalités que la bourse, ils ne pourront être retirés du concours que le dimanche à 15h.
- Il n'y a pas de limitation du nombre d'oiseaux (stam ou individuel).
- Les sections mises en concours sont : canaris de couleur et de posture, exotiques bec droit, psittacidés, hybrides, indigènes, indigènes mutés, colombidés, cailles et colins
- La classification prise en compte est celle établie par l'UOF COM France en cours de validité, elle est téléchargeable sur le site UOF : <http://ornithologies.fr>
- L'âge maximal pour le jugement est fixé par la classification UOF en vigueur.
- Les oiseaux d'espèces protégées de faune européenne (espèces inscrites à l'arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des espèces protégées), les oiseaux d'espèces protégées représentées sur le territoire du département de la Guyane (arrêté du 16 Mai 1986), ainsi que les oiseaux inscrits à l'annexe A du règlement 337/97 (Cites), ne pourront être engagés que par **les éleveurs titulaires du Certificat de Capacité ou de l'autorisation préfectorale de détention pour l'élevage de ces espèces.**
- **La copie de l'autorisation de détention ou du Certificat de Capacité accompagné de l'ouverture d'établissement d'élevage, sera jointe au formulaire d'engagement. De plus une copie des attestations de marquage justifiant les souches accompagnera les oiseaux.**
- Les variétés de ces espèces présentant des caractères de mutation obtenus par sélection pourront être engagées dans les classes prévues par l'UOF (COM France), sans formalité particulière.
- Cet article est susceptible d'être modifié dans le cadre d'une évolution de la réglementation.

FORMALITÉS VÉTÉRINAIRES*

*(sous réserve de confirmation et d'évolution) :

- Le comité d'Organisation se chargera de la demande des **attestations départementales de provenance**, mentionnant l'absence de maladies infectieuses, en particulier la maladie de Newcastle auprès des DD(CS)PP concernées. Attention en cas de réception des feuilles d'engagement après le 16 novembre, l'éleveur devra fournir lui-même cette attestation.
- En cas de participation à une ou plusieurs manifestations internationales en France ou à l'étranger, dans les 30 jours précédant le championnat de la R.O.S.E, l'éleveur devra fournir un certificat vétérinaire de bonne santé datant de moins de 5 jours, garantissant l'état sanitaire de l'élevage d'origine. Celui-ci devra accompagner les oiseaux.
- Les éleveurs qui n'ont pas participé à une manifestation internationale seront normalement dispensés de ce certificat et fournir une déclaration sur l'honneur (modèle ci-joint) attestant que ses oiseaux n'ont pas participé à une manifestation internationale dans les 30 jours précédant le championnat de la R.O.S.E. un certificat sanitaire pourra toutefois leur être demandé si l'état sanitaire du département d'origine l'exige au moment de l'exposition.
- Les organisateurs et le vétérinaire sanitaire se réservent le droit de refuser tous les oiseaux ne donnant pas entière satisfaction sanitaire.

CHARTRE DE QUALITÉ

Les organisateurs respecteront la charte des manifestations organisées par l'UOF-COM France adoptée par les présidents de région le 22 avril 2006 et modifiée le 27 mai 2007.

Les organisateurs s'engagent à utiliser uniquement des cages conformes au bien-être animal, aux meilleurs soins, à l'entretien, à la sécurité des oiseaux et à suivre la réglementation sanitaire en vigueur.

BOURSE DE CESSION ET D'ÉCHANGE OUVERTE AUX ÉLEVEURS EXPOSANTS

- La bourse est ouverte aux seuls participants du concours, dans la mesure des cages disponibles.
- Pour 1 oiseau en concours, chaque exposant pourra inscrire au maximum 3 oiseaux en bourse.
- Droits d'inscription : 0,50€ par oiseau.
- 2 oiseaux par cage
- Un prélèvement de **10 %** sur les ventes sera effectué par les organisateurs.
- Une consigne sera mise en place dans l'enceinte de la bourse à disposition des oiseaux en transit, **il sera perçu un droit de 0.50€ par oiseau quelque soit la durée de la consigne.**
Aucun cageot de transport ne pourra circuler dans l'exposition)
- Les oiseaux devront être de propre élevage, munis de bagues fermées réglementaires, présenter un réel intérêt pour l'élevage et être de santé irréprochable.
- Les oiseaux seront bagués aux diamètres réglementaires et âgés au maximum de 2 ans (2016 et 2017) pour les becs droits, 3 ans pour les petits psittacidés (2015, 2016 et 2017), 5 ans pour les grands psittacidés (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017).
- Les organisateurs se réservent le droit d'écarter tout oiseau qui ne correspond pas à ces critères.
- Les inscriptions peuvent se faire sur formulaire UOF standard ou sur le modèle ci-joint.

FESTIVAL DES OISEAUX EXOTIQUES

En marge du championnat régional de la ROSE et dans le but de promouvoir l'élevage des oiseaux exotiques dans notre région, l'OCPH organise un festival et récompensera les meilleurs oiseaux de chaque section F1 à F9.

APPLICATION DU RÈGLEMENT

Tout exposant accepte que ses oiseaux puissent être photographiés et filmés librement après jugement.

Il n'autorise l'utilisation ou la diffusion ultérieure des photographies ou films réalisés qu'avec l'accord exclusif de l'organisation pour une utilisation en lien direct avec les activités ornithologiques. Sur chaque photo utilisée ou diffusée sera mentionné le nom de l'éleveur

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des accidents, pertes, vols ou mortalités dont les oiseaux pourraient être victimes, quelle qu'en soit la cause. Aucune indemnisation quelconque ne pourra être exigée. L'éleveur renonce à toutes poursuites contre les organisateurs. Le seul fait d'engager des oiseaux, implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité Organisateur sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus par le présent règlement.

Les membres du bureau de la R.O.S.E., et de l'oiseau club Palavas hérault, s'efforceront de vous réserver le meilleur accueil, et prendront le plus grand soin des oiseaux que vous leur confierez. Ils espèrent vous recevoir très nombreux, vous souhaitent une excellente saison de concours et vous remercient de votre participation.

Pour le Comité d'Organisation
Bernard Cicéro

Annexe 1 : RÉCOMPENSES DU CHAMPIONAT DE LA R.O.S.E.

MEILLEURS OISEAUX :

1 engagement pour le national UOF valable jusqu'au 31 décembre 2017 + 1 palmarès

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. CANARI LIPOCHROME | 9. CAILLE ET COLOMBE |
| 2. CANARI MELANINE CLASSIQUE | 10. FAUNE EUROPEENNE |
| 3. CANARI NOUVELLES COULEURS | 11. HYBRIDE |
| 4. CANARI COULEURS MOSAÏQUES | 12. PERRUCHE ONDULEE |
| 5. CANARI POSTURE PLUMES FRISEES | 13. AGAPORNIS |
| 6. CANARI POSTURE PLUMES LISSES | 14. PETITE ET MOYENNE PERRUCHE |
| 7. EXOTIQUE DOMESTIQUE | 15. GRANDE PERRUCHE-LORI ET PEROQUET |
| 8. EXOTIQUE NON DOMESTIQUE | |

GRANDS PRIX DÉBUTANT (*) sur 4 oiseaux minimum 360 pts :

- 1^{er} : 3 engagements pour le national UOF valable jusqu'au 31 décembre 2017 + 1 palmarès
2^{ème} : 2 engagements pour le national UOF valable jusqu'au 31 décembre 2017 + 1 palmarès
3^{ème} : 1 engagement pour le national UOF valable jusqu'au 31 décembre 2017 + 1 palmarès

GRANDS PRIX CONFIRMÉ () sur 8 oiseaux minimum 720 pts :**

- 1^{er} : 3 engagements pour le national UOF valable jusqu'au 31 décembre 2017 + 1 palmarès
2^{ème} : 2 engagements pour le national UOF valable jusqu'au 31 décembre 2017 + 1 palmarès
3^{ème} : 1 engagement pour le national UOF valable jusqu'au 31 décembre 2017 + 1 palmarès

16. CANARI LIPOCHROME
17. CANARI MELANINE CLASSIQUE
18. CANARI NOUVELLES COULEURS
19. CANARI COULEURS MOSAÏQUES
20. CANARI POSTURE PLUMES FRISEES
21. CANARI POSTURE PLUMES LISSES
22. EXOTIQUE DOMESTIQUE
23. EXOTIQUE NON DOMESTIQUE
24. CAILLE ET COLOMBE (*) 3 oiseaux minimum 270pts - (**) (6 oiseaux minimum 540pts)
25. FAUNE EUROPEENNE (*) 3 oiseaux minimum 270pts - (**) (6 oiseaux minimum 540pts)
26. HYBRIDE (*) 3 oiseaux minimum 270pts - (**) (6 oiseaux minimum 540pts)
27. PERRUCHE ONDULEE
28. AGAPORNIS
29. PETITE ET MOYENNE PERRUCHE
30. GRANDE PERRUCHE-LORI ET PERROQUET (*) 3 oiseaux minimum 270pts
(**) (6 oiseaux minimum 540pts)

Les prix de meilleurs oiseaux se cumulent avec les grands prix

Chaque champion recevra une cocarde et un diplôme. Chaque éleveur recevra un diplôme de résultat et de participation et un objet souvenir.

**La quantité de grands prix peut se moduler en fonction du nombre d'oiseaux dans les sections plus de 100. Ces prix se cumulent, mais un seul palmarès sera attribué.*

Les présidents de club ont accepté ce principe en réunion de septembre 2012.

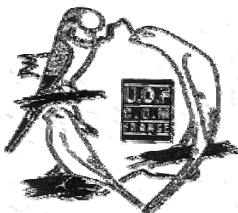
RAPPEL INFORMATIONS IMPORTANTES :

Seuls les éleveurs participants au Championat de la R.O.S.E peuvent bénéficier de la participation de la région aux convoyage du National et du Mondial

UOF - COM France - CONCOURS

FEUILLE D'ENGAGEMENT:

Ville :



M. ou Mme Date:
 Adresse :
 CP..... Ville: Tél.:
 Email : Fax:
 Société :

Région : 13

N° de souche UOF :

Autres N° de Souche (fournir un justificatif)

Catégorie de l'éleveur : Débutant

Confirmé

	STAM	Section	Classe	Souche	Bague	Année	Désignation : Race, Couleur, Type...	Prix	Organi-
								(event.)	sation
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Note: l'inscription doit se faire dans l'ordre de la classification UOFCOM France, une feuille "STAM", une "INDIVIDUEL" un changement de sujet ne pourra être fait que s'il appartient exactement à la même section et à la même classe

Nombre d'oiseaux engagés :

Les oiseaux arriveront le :

individuels - € X : - €
 stams - € X : - €

- par convoyeur : M.....
 - par transporteur :(nom)
 à

Palmarès - € X : - €

les cageots doivent toujours être accompagnés d'une feuille d'engagement.

TOTAL à payer : - €

Seront repris par M.....
 ou réexpédiés à l'adresse suivante :

Signature :

Annexe IV

DECLARATION SUR L'HONNEUR POUR LA PARTICIPATION A DES EXPOSITIONS OU A DES RASSEMBLEMENTS D'OISEAUX D'ORNEMENT

Je soussigné(e):

Adresse

Club

N° de souche.

Fédération

Certifie que les oiseaux faisant l'objet de ma feuille d'engagement à :

sont nés dans mon élevage, et issus de parents eux-mêmes nés et élevé en captivité depuis plus de deux générations.

aration sur l'honneur

que mes oiseaux sont en bonne santé.

- avoir - ne pas avoir – (*razer la mention inutile*) participe a des manifestations a caractere international dans les 30 jours pré-cédant la manifestation; (une manifestation est considérée comme internationale dès la présence d'un oiseau étranger).

appel : il est impératif de fournir un certificat sanitaire datant de 5 jours au plus, garantissant l'état sanitaire de l'élevage dans les 30 jours suivant la participation à une manifestation internationale.

- avoir participé dans les 30 derniers jours aux manifestations suivantes :

Date :	Lieu :	Club organisateur

- n'avoir pas remarqué, au sein de mon élevage, au cours des 21 derniers jours, des cas de mortalité ou de morbidité anormale.

- présenter mes oiseaux dans les conditions compatibles avec la réglementation relative au bien être des animaux.

Certifié exact, le

Signature de l'éleveur exposant